

TRANSVERSALES

Les recherches sur les agricultures familiales investissent-elles assez les champs de la sociologie et de l'anthropologie ? Quelle est la place laissée à la connaissance des liens qui unissent les personnes vivant les agricultures familiales de l'intérieur ? Marc Totté explore ces questions au départ de quelques exemples africains.

Aller au cœur des **imaginaires** des agricultures familiales

| Un article de Marc Totté |

◎ **B** Marc Totté est géographe et consultant-chercheur au sein d'Inter-Mondes Belgique. En 2018, il a publié avec Philippe De Leener, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain, l'ouvrage intitulé *Transitions économiques, En finir avec les alternatives dérisoires* (Éditions du Croquant).

Les agricultures familiales sont majoritairement étudiées suivant les paradigmes de l'économie et de la rationalité classiques. Ainsi sont-elles d'abord caractérisées d'un point de vue économique par différentes catégories de « capital » (physique, financier, naturel, humain et social) de sorte que leur connexion au marché est devenue une préoccupation centrale.

On oppose ainsi régulièrement agriculture de subsistance et agriculture de rente. L'agriculture familiale à petite échelle serait vouée à l'autarcie et l'agriculture industrielle, dite de rente, favoriserait le développement. Des études récentes¹ insistent cependant sur la diversité des agricultures familiales et surtout sur l'inutilité d'opposer leur caractère marchand ou non-marchand : souvent les cultures vivrières profitent du

marché d'une manière ou d'une autre parce qu'une partie est vendue, ou parce qu'elles acquièrent plus de valeur pour des échanges lorsqu'un marché important est présent.

De manière générale, les représentations qui conditionnent les interactions entre personnes, au sein de ces exploitations et entre exploitations familiales, sont peu investies, de sorte que l'exploitation familiale reste conçue comme une boîte noire. On y analyse bien les intrants et les extrants, mais très peu les bases sur lesquelles se structurent les relations. Comment elles s'organisent entre aînés et cadets. Pourquoi. Avec quelles répercussions sur les échanges d'enfants, de femmes, de dettes, d'équipements, etc.

Diverses observations² montrent cependant que les agricultures familiales sont de plus en plus sensibles aux conditions extérieures de leur reproduction et de leur développement. Que la montée des individualismes et la dégradation des solidarités les rendraient plus fragiles à l'évolution des contextes climatiques, économiques, démographiques et politiques. La vraie question est alors celle de parvenir à identifier « ces mécanismes de

1 Bosc, P.-M. et al. (2015). *Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir*. CTA, Editions QUAE, 387 p. <http://www.quae.com/fr/r3999-diversite-des-agricultures-familiales.html>

2 Barbedette L. 2015 *Quelques dimensions politiques de la question de l'agriculture familiale ouest-africaine*. Inter-Réseaux <http://www.inter-reseaux.org/publications/autres-publications/article/article-quelques-dimensions?lang=fr>

Sociétés paysannes et valeurs fondamentales

Selon Emmanuel Todd, « l'observation des sociétés paysannes préindustrielles permet de saisir quelques valeurs fondamentales – liberté ou autorité, égalité ou inégalité, exogamie ou endogamie – qui définissent le rapport de l'individu au groupe et les relations entre les individus dans le groupe. L'organisation ancienne a bien entendu été modifiée, peut-être même détruite par la modernité industrielle et urbaine. Mais l'hypothèse d'une rémanence de ces valeurs et de leurs fonctions de régulation dans les sociétés est l'une des plus productives qui soient dans les sciences sociales actuelles »¹.

Emmanuel Todd met en avant la structure familiale. Pour préciser son propos, il retient trois critères principaux :

- | le rapport entre parents et enfants qui se distribue sur un axe vertical opposant libéral à autoritaire,
- | le rapport entre frères qui se distribue horizontalement entre un pôle égalitaire, et un pôle inégalitaire et
- | les règles du mariage dans le couple (principe de symétrie), variant entre endogamie, et exogamie et orientant également la destination du foyer (patrilocalité, matrilocalité).

¹ Todd, 1999, p. 21. Emmanuel Todd a considérablement développé cette même perspective dans ses derniers ouvrages, notamment dans Todd, E. (2017). *Où en sommes-nous ? Une esquisse de l'histoire humaine*. Paris : Le Seuil.

solidarité et de coopération sociale qui permettent de faire face à l'adversité »

Pour appuyer la démarche générale de revalorisation des agricultures familiales dans un contexte de survalorisation de l'agrobusiness³, il faut éviter de passer à côté des enjeux plus internes qui conditionnent leurs capacités de réaction à l'adversité. En d'autres termes la question reste de savoir comment chacune des façons de « faire famille » fonctionne concrètement, à quoi elle permet aux familles de s'adapter ? Quels sont les imaginaires et rapports au monde

³ Voir l'article de Loïc Barbedette 2015 *L'agrobusiness est-il en train de tuer l'agriculture familiale ouest-africaine ?* Inter-Réseaux <http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel/67-70-annee-internationale-de-l'article/l-agrobusiness-est-il-en-train-de?lang=fr>

qui expliquent les fonctionnements des agricultures familiales ? En quoi ces fonctionnements rendent-ils indépendants ou, au contraire, dépendants, et de quoi exactement ? Et surtout : pourquoi ?

Confrontations avec les réalités

Ce qu'il faut retenir des études menées en Afrique, c'est que la thèse d'une évolution de la grande famille vers un modèle toujours plus nucléaire est fautive. C'est exactement l'inverse qu'Emmanuel Todd (lire ci-contre) observe dans à peu près toutes les régions du monde sur le temps long : le modèle nucléaire a précédé tous les autres modèles au cours de l'histoire.

La thèse⁴ de l'atomisation progressive des unités d'exploitation agricole autrefois réunies en « grande famille » converge avec nos représentations les plus communes des relations entre individu/ collectif et l'évolution des sociétés : la recherche d'autonomie et d'indépendance – « normale » étant donné la monétarisation des rapports, l'émergence de nouveaux besoins, la globalisation économique, etc. – conduirait mécaniquement à la désagrégation des anciennes façons de faire société.

Depuis lors d'autres travaux ont montré que les questions étaient nettement plus complexes et que les formes d'individualisation des exploitations agricoles n'empêchaient pas le renforcement ou la réinvention de mécanismes communautaires très structurants.

L'évolution des exploitations agricoles familiales en pays mosse (Burkina Faso)

En pays mosse, au Burkina Faso, les relations d'allégeance restent relativement fortes et se manifestent par des formes d'échanges de femmes, d'enfants⁵ et d'argent (dons, dettes) qui se renouvellent tout en prenant parfois d'autres formes : au sein de la demeure, le passage de la génitrice à une

⁴ Marchal JY (1987) « En Afrique des savanes, le fractionnement des unités d'exploitation rurales ou le chacun pour soi. L'exemple des Moose du Burkina Faso », *Cahier des Sci.Hum.* 23 (3-4) : 445-454.

⁵ Lallemand S. 1976 « Génitrices et éducatrices mossi » *L'Homme*, janv-mars, XVI (1), pp. 109-124



Illustration © Juan Mendez

tutrice, est l'objet de « négociations et d'accords entre femmes, dans un univers clos, fermé aux individus de l'autre sexe ». Ainsi, « jeunes, les femmes cèdent ou se voient prendre les enfants qu'elles ont conçus ; vieilles, elles s'approprient à leur tour la progéniture d'autrui ». Le premier enfant est souvent prélevé par la mère du géniteur, la belle-mère de la nouvelle femme arrivée dans la concession agricole. Avant cela, la nouvelle épouse est tenue d'effectuer toute une série de tâches pour sa belle-mère, les relations entre les deux femmes étant empreintes d'autorité. Ces échanges d'enfants, et de femmes, participent à renforcer la force active des exploitations agricoles des grands-parents qui ne peuvent comme auparavant bénéficier de l'aide de leurs enfants directs. Il n'y a donc pas « couple » au sens de la famille moderne, en capacité de décider seul de son propre sort et de celui de ses enfants : les décisions se prennent par (au mieux avec) les beaux-parents et souvent bien au-delà de ceux-ci.

Il est important de prendre en compte les imaginaires qui structurent ces façons d'instituer la société. Les projets d'alliances matrimoniales sont avant tout autant de façons de maintenir une certaine cohésion dans le lignage et entre lignages. Cela renvoie à une conception de la personne humaine fondamentalement différente : « Chez les Mossi, une composante de la personne, l'instance dénommée *siiga* (« force vitale »), représente généralement un ancêtre (*kipa*, pl. : *kiimse*). Autrement dit, le *siiga*, véritable double de la personne humaine, correspond non seulement à l'essence même de la vie, mais aussi à la présence de *nen-lebende*, le regard retourné, le monde invisible. La référence aux ancêtres évoque la loi du groupe, maîtrisée par les aînés, celle des "pères morts". La naissance comme la mort équivalent à des rituels de passages, où globalement ce sont les mêmes êtres qui, changeant de statut, reviennent



Illustration © Philippe de Kemmeter

parmi les vivants ou partent vers la cour des ancêtres (kiim-kulugo). La collectivité apparaît dès lors immuable, figée, établie pour une longue durée (...)»⁶

La « simple » interprétation de l'évolution des familles Mossi comme étant la résultante d'une « atomisation » qui limite la force de travail ou la contraint à l'évolution purement démographique de la cellule familiale apparaît donc très insuffisante.

La parenté dans la société wolof (Sénégal) et l'ancêtre-culte dans les sociétés malgaches (Madagascar)

Des recherches sur le Sénégal montrent que les décisions productives au niveau de l'exploitation font l'objet de négociations collectives permanentes, contrairement aux présupposés économiques du développement focalisés sur la prégnance des décisions individuelles.

Des travaux⁷ ont montré que les paysans sont engagés dans des cercles de dons et d'échanges au-delà de leur concession agricole. Ce constat devrait déjà alerter sur les dangers des analyses en termes de « gestion des exploitations » trop centrées sur l'autonomie et l'indépendance de celles-ci. Plus révélateur encore, une bonne part de ces dons se font au profit des parents et plus massivement encore des parents maternels. Souvent qualifiée de patrilinéaire, la société wolof accorde une importance manifeste aux clans

⁶ Pierre-Joseph Laurent, « Système de mariages et terminologie de parenté chez les Mossi (Burkina Faso) », *L'Homme* [En ligne], 206 | 2013, mis en ligne le 03 juin 2015, consulté le 06 janvier 2017. URL : <http://lhomme.revues.org/24517> ; DOI : 10.4000/lhomme.24517

⁷ Dahou, Tarik. 2004 — *Entre parenté et politique. Développement et clientélisme dans le Delta du Sénégal*. Préface de Jean Copans. Paris, Karthala; Dakar, Enda Graf Sahel, 2004, 364 p., bibl., gloss.



matrilinéaires, ce qui se conçoit étant donné l'importance de la polygamie...

Comme chez les Mossi, les structures familiales ont subi le choc de la crise économique et des migrations, les relations d'interdépendance restent fortes et marquées par les relations de dépendance entre aînés et cadets. Un mécanisme qui repose moins en définitive sur l'âge que sur le statut de l'aîné et son autorité dans la communauté. Mais il montre aussi combien les concurrences

Il est nécessaire de penser les agricultures familiales à partir de paradigmes plus symboliques.

entre familles-lignages structurent un clientélisme dans les organisations paysannes et les partis politiques.

Les dettes morales sont également importantes et participent au « *faire famille étendue* ». Cela corrobore d'autres travaux⁸ qui montrent combien la financiarisation de la dette est un phénomène récent et contre-sociétal : la dette morale est un des ferments des sociétés humaines et, dès lors qu'elle est abrogée dans une relation marchande classique, ce qui fait lien disparaît.

À Madagascar, l'« *ancêtre-culte* » rend compte d'un phénomène largement sous-estimé par les acteurs extérieurs et pourtant très structurant vis-à-vis du rapport à la règle, à la norme, à l'autorité, à la loi et aux institutions modernes.

Dans le cas des Malgaches, bien des observations pourraient faire penser que l'on y vit plus pour les morts, pour avoir une bonne place dans le tombeau, afin d'avoir une bonne place dans l'au-delà. Parce qu'au fond la vie dans l'au-delà dure beaucoup plus longtemps que celle sur Terre.

De tels imaginaires, généralement totalement niés par les approches fonctionnalistes-rationnelles, méritent d'être investies.

8 De Leener, P. & Totté, M. (2017) *Transitions économiques. En finir avec les alternatives dérisoires*. Vulaines-Sur-Seine : Editions Le croquant.

L'importance des symboles

Il est nécessaire de penser les agricultures familiales à partir de nouveaux paradigmes, moins fonctionnalistes et plus symboliques. Chez les Mossi, « *l'énergie* » ancestrale, inscrite dans la relation à l'oncle maternel, est structurante et permet de maintenir des relations fortes au niveau de la grande famille à travers des échanges d'enfants et de femmes. Chez les Wolofs, le principe de « *séniorité* » (rapport aux aînés) est encore très respecté. À Madagascar l'ancestralité reste extrêmement structurante et détermine encore les relations et les rapports clefs.

Dans chacun de ces pays, l'idée que la famille évolue vers la figure du couple en capacité de décider seul de son devenir et de celui de sa progéniture apparaît, même en ville, largement contredite par ces réalités.

Les cas étudiés indiquent que les évolutions des familles ne sont pas seulement déterminées par le marché et les échanges purement monétaires. Les représentations, notamment symboliques, continuent à lier les personnes à leurs communautés. De ce point de vue, ces études prennent aussi des distances par rapport aux courants fondés sur le paradigme d'une « *économie politique* » dans lequel l'homme serait surtout mû par des intérêts, des rapports de force, des relations utilitaires.

En définitive, ces études montrent l'importance d'enrichir nos démarches cognitives de dimensions psychosociales et symboliques.

L'application de ces réflexions à d'autres domaines – le foncier, l'agriculture biologique, l'économie sociale et solidaire – peut renforcer le propos.

Le foncier comme démarche d'appropriation-sécurisation ?

Dans le domaine foncier nos imaginaires restent accrochés à l'idée que formalisation signifie sécurisation et donc que l'appropriation formelle serait nécessaire tant pour protéger les personnes que pour permettre aux entreprises d'investir. Pourtant, les situations décrites ci-dessus montrent que la propriété n'est pas gage de sécurité. Que celle-ci résulte bien plus

des relations sociales et du cadre général structurant ces relations. En pays mosse, par exemple, les aînés de retour de Côte d'Ivoire ont pu récupérer les parcelles des cadets obligés souvent de partir. En pays wolof, les femmes peuvent être propriétaires de parcelles, alors que dans d'autres sociétés du même pays, cela n'est pas possible. À Madagascar, les terres ancestrales sont vues comme la demeure spirituelle des ancêtres. Elles sont protégées par les liens de parenté. Leur aliénation n'est donc pas possible, en théorie, bien qu'elles ne soient l'objet d'aucun titre foncier.

N'y a-t-il pas ici encore, malgré l'importance et la pertinence de bien des travaux d'anthropologues sur ces questions, une réelle difficulté à investir les dimensions symboliques, relevant de questions psychologiques et culturelles ?

L'agroécologie comme démarche d'indépendance-autonomisation ?

Bien que l'agroécologie veuille construire une société rurale inclusive et s'efforce de penser un projet intégrant les réalités sociales (voir notre entretien avec Antoinette

Ces principes conduisent dans certaines régions à ce que les agriculteurs n'aient plus besoin des éleveurs qui fournissaient autrefois une bonne part de la matière organique. Des régions entières (Nord Bénin, Sud Burkina Faso, Centre Nigéria) deviennent ainsi de véritables poudrières depuis que les pratiques agricoles sont détachées des rapports sociaux. Si cette évolution témoigne d'une démocratisation de l'accès aux outils (qui autrefois faisait l'objet d'une répartition strictement organisée selon les statuts dans la société), elle présente le risque de ne plus nécessiter de liens entre les gens.

Ici on retrouve la difficulté à penser les relations entre familles d'utilisateurs comme constitutive des façons de faire société ; sans doute à cause d'une pensée économique qui conçoit la société comme la simple somme d'individualités en lutte pour leurs intérêts particuliers.

L'entreprise d'économie sociale et solidaire comme paradigme de la nouvelle famille ?

À Madagascar, en décembre 2016, une importante ONG française travaille à améliorer la situation des femmes par des actions so-

La montée des individualismes et la dégradation des solidarités rendent sans doute les agricultures familiales plus fragiles.

Dumont page 59) un certain nombre d'imaginaires – autonomie, rentabilité, efficacité – peuvent engendrer des effets contre-intuitifs lorsqu'ils sont projetés dans d'autres sociétés. La maîtrise des intrants au sein des « exploitations » pratiquant l'agroécologie est un principe assez commun. La gestion des déchets, la bonne compréhension des relations eau-sol-plante-insecte devraient participer à rendre ces exploitations autonomes. Le modèle de « l'entrepreneur » sur sa « ferme » reste bien souvent encore au cœur des expériences présentées comme alternatives.

ciales (centre de consultation pour violences conjugales et problèmes de santé), de re-socialisation (activités de formations à des techniques de production/transformation), puis de financiarisation (microcrédit aux plus « entrepreneuses » tenues de rentrer dans une démarche d'emprunt, avec une institution de microfinance locale). Un projet parfaitement en phase avec tout l'imaginaire actuel de réussite par le développement personnel. Dans la réalité il s'avère vite que le lien entre les différentes activités n'est pas suffisamment organisé, que tout « force » les femmes à rentrer dans la microfinance avec

un projet d'entreprise doté de son inévitable business plan. Pourtant tout se passe dans un contexte où 80% des femmes vivent seules avec 3 ou 4 enfants de pères différents. La capacité de ces femmes à réellement développer une activité bien ciblée (selon les normes de l'institution de financement), en même temps que de s'occuper des enfants, est pourtant réputée particulièrement compliquée. Et le système proposé, bien pensé en théorie, va conduire à de véritables injustices: des femmes, désignées pour être cautions solidaires d'autres femmes qu'elles ne connaissent pratiquement pas, vont être

Les structures familiales ont subi le choc de la crise économique et des migrations.

poursuivies par la police pour non-remboursement du crédit. Pour échapper à la sanction, certaines déménagent régulièrement...

Autre exemple, au Bénin. Une société coopérative d'intérêt communautaire développe des petites entreprises d'économie sociale et solidaire en lien avec leur territoire avec un certain succès. Le modèle est mieux réfléchi que le précédent, notamment à travers un coaching rapproché et sur le long terme. Reste que ce lien relationnel, particulièrement fort et étroit, n'est pas analysé comme pouvant à terme devenir contraignant. Or des appuis à cette dynamique vont révéler que les entrepreneurs considèrent la société coopérative comme un parent fortuné tenu d'aider et de subvenir aux besoins de ses cadets sociaux. Les non-remboursements de crédits sont considérés comme négociables dans le cadre d'une telle relation et surtout la redevabilité à la société coopérative à l'origine des appuis n'existe pas. Le lien est ici équivalent à celui qui règne dans les familles: il est filial et ethnique, on est redevable de transmettre à d'autres ce qu'on a appris ou reçu, mais pas au parent fortuné (qui ne fait que son devoir).

Investir dans ce qui n'est pas visible

N'assiste-t-on pas à une régression dans les façons dont les études consacrées aux agricultures familiales sont menées? Dont les « alternatives » sont mises en œuvre? Entre les travaux à caractère purement économétriques et ceux plus politico-anthropologiques qui restent sur l'idée du « self-interest » de l'*homo economicus*, quelle place pour une analyse plus fine, restituant l'importance du lien dans les agricultures familiales et toute la profondeur de l'évolution historique de ces façons de faire lien?

La réponse passe nécessairement par plus d'investissement dans ce qui n'est pas visible c'est-à-dire dans des dimensions plus intérieures, déterminées par une psychogenèse tout autant qu'une sociogenèse. Ce travail doit être fait d'abord sur soi, sur ses propres « imaginaires instituants de société »⁹. De manière à ne pas opposer aux autres, nos propres « évidences » et « lieux communs ». Il s'agit alors de cultiver des aptitudes à l'interpellation créative, à l'analyse critique des représentations, chez soi d'abord puis chez les autres.

En restant toujours du côté de la question: pourquoi cela se passe ainsi, chez vous, selon vous? Ces facultés s'écartant de la simple description des « phénomènes » ou des « structures » pour tenter une visée compréhensive.

Une des grandes erreurs de ce point de vue étant de considérer que l'on ne serait pas légitime à entreprendre cela chez les autres. Tout montre pourtant combien depuis toujours, nos actions sont porteuses de conceptions du monde inquestionnées, qui ne sont plus pensées; de principes de plus en plus posés comme des absolus universels non négociables. Et combien elles nous reviennent violemment dans le quotidien, comme pour nous rappeler que nous ne sommes pas hors du monde.

Il semble donc urgent de réagir, au risque non pas de conduire à un choc des civilisations, mais de participer à une confrontation des ignorances. III

Rédaction Marc Totté